

Décision

Générale

colonial

Décision n° 40-354-1926 Libérations.

n° 40-354-1926

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 mai 1926

Numéro JO

n° 354 du 31/05/1926

Date du numéro

31 mai 1926

TEXTE INTÉGRAL

le garde de 2e classe Ahmed Mohamed, n° mle 329, est, libéré par fin d'engagement, pour compter du 1er mai 1926. Les gardes Alho Homad, n° mle 412, et Oualdiram Allah. n° 473, sont licenciés par mesure disciplinaire, pour compter du 1er mai 1926.